

## LES ATELIERS À LA CARTE

Pour composer soi-même son programme idéal de formation, les "ateliers à la carte" sont des cours collectifs, le plus souvent en groupe restreint, ouverts à tous, amateurs passionnés, débutants ou plus expérimentés, professionnels ou en voie de l'être.

Chacun peut s'exercer à la chanson ou à une de ses disciplines, à son propre rythme, pour son plaisir ou encore, se perfectionner dans une pratique ou un style spécifique. 27 séances hebdomadaires sont prévues d'octobre à juin. Cette régularité permet un travail en continu et, pour chaque discipline, de développer un programme basé sur des méthodes pédagogiques adaptées.

### 13 / La voix et le souffle

#### Ateliers « Spécialité »

pour aborder la Chanson ou se perfectionner au travers d'une discipline ou d'une technique spécifique

*Voix et énergie - Découvrir sa voix à partir de pratiques en lien avec les arts martiaux*

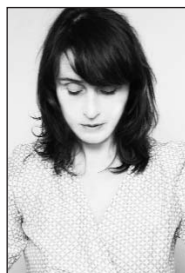
#### CONTENU, DÉROULEMENT :

Pour toute personne qui souhaite optimiser son potentiel vocal, améliorer sa relation à elle-même et à son corps, qui cherche à avoir une voix juste en accord avec son être profond, qui cherche à mieux gérer ses émotions et à développer son énergie.

Il s'agit de découvrir sa voix à partir d'un travail de détente corporelle qui permet de placer la voix véritablement dans le corps, de développer sa capacité respiratoire et d'être dans l'authenticité du chant. Le stagiaire est invité à une exploration intérieure, à une écoute de son corps d'abord sur le plan horizontal, puis dans l'assise et pour finir debout. C'est un voyage qui l'amène à laisser émerger progressivement sa voix à l'aide de vibrations dans un corps rendu disponible, puis à s'installer dans sa verticalité prêt à laisser le passage à une voix libre et sans inhibition.

Au terme de cette préparation, les exercices d'improvisation vocale en groupe, permettent de s'épanouir dans le plaisir de chanter pour soi et avec les autres. Les exercices développent le chi (ki ou source d'énergie) grâce à un travail progressif vers de la dynamique et du mouvement.

#### INTERVENANTE :



#### Louise Vertigo

vit et travaille à Paris. Auteur, Compositeur, Interprète, elle mène une recherche sur la fluidité vocale à partir de pratiques en lien avec les arts martiaux et développe sa propre forme à l'intérieur des ateliers La voix et le souffle. Elle a pratiqué le Kinomichi avec Maître Noro pendant 10 ans, pratique zazen quotidiennement, est actuellement en formation professionnelle de Qi kong au Temps du corps. Elle enseigne sous forme de cours individuel, de Workshop (Ecole Supérieure d'Art de Paris-Pontoise...), de stages (stage Afdas au Bathsycaphe...) ...

Exigeante dans sa démarche artistique, elle s'entoure de musiciens innovants et développe une relation spécifique avec les mots. Elle est connue pour ses featurings avec The Mighty Bop en 1996, ses albums Femme fin de siècle, en 1998 sur le label Yellow/East west, Louise Vertigo en 2001, sur le label Musiques Hybrides/Delabel et pour Les branches des arbres se soulèvent... en 2007 sur le label Le chant du monde /Harmonia mundi en 2007.

Louise Vertigo collabore régulièrement avec d'autres musiciens en France et à l'étranger avec des plasticiens et avec le couturier Victor Feres. Jury de la 3ème édition des Quartz Music Award en 2007, après une série de concerts à Paris et à l'étranger, Louise Vertigo prépare actuellement un nouvel album.

#### INFOS PRATIQUES :

**Conditions d'inscription :** tous niveaux

**Nombre de participants :** 5 à 12 stagiaires

**Jour et horaire :** le samedi de 11 h à 13 h **Durée :** 2 h

**Tarif :** 675 € **Acompte :** 50 €

Financements AFDAS et/ou DIF possibles...

LE « PLUS » DE CET ATELIER !  
des techniques venues d'orient pour libérer sa voix...

#### POUR S'INSCRIRE :

Envoyer, à l'adresse ci-dessous, le bulletin de réservation (ou sur papier libre) comprenant le numéro et le nom de l'atelier (ou des ateliers) choisi(s) accompagné d'un chèque d'acompte à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson. Ce bulletin d'inscription doit être signé car il comprend l'engagement de régler avant le premier cours, l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année et d'avoir pris connaissance des modalités d'inscription.



**ACP LA MANUFACTURE CHANSON**

124 avenue de la République 75011 Paris - tél/fax : 01 43 58 19 94 - [www.manufacturechanson.org](http://www.manufacturechanson.org)

Laissez-vous chanter !

# ACP LA MANUFACTURE CHANSON

## ATELIERS À LA CARTE

### BULLETIN DE RÉSERVATION ATELIERS À LA CARTE - SAISON 2009/2010

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

N° & rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Date de naissance : .....

Email : .....

Je souhaite réserver une place pour l'atelier (les ateliers) coché(s) au dos de ce bulletin. Je joins à ce bulletin un chèque (à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson) pour acompte d'un total de

..... €

D'autre part, je m'engage à régler avant le premier cours l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année (plusieurs chèques possibles, voir les modalités de paiement) et déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

date et signature



Comment avez-vous connu ACP la Manufacture Chanson ?

- par internet                       par le bouche à oreille
- par une affiche ou un tract       par un organisme
- autrement (préciser) : .....

bulletin à retourner à ACP la Manufacture Chanson - 124, avenue de la République 75011 PARIS

| N° INTITULÉ | HORAIRE | PRIX | ACOMPTE |
|-------------|---------|------|---------|
|-------------|---------|------|---------|

#### Ateliers « Découverte »

|   |                 |                                      |             |
|---|-----------------|--------------------------------------|-------------|
| <input type="checkbox"/> 01 Chanter en scène  | mer 20h00/22h00 | <b>702 €</b> (26,00 € / séance)      | <b>52 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 02 Expression vocale   | jeu 20h00/22h00 | <b>675 €</b> (25,00 € / séance)      | <b>50 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 03 Expression vocale   | sam 11h00/13h00 | <b>675 €</b> (25,00 € / séance)      | <b>50 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 04 Parole de chanson !   | sam 14h00/17h00 | <b>468 €</b> (235 € en 2ème atelier) | <b>36 €</b> |
| <i>Atelier tous les 15 jours, 13 séances à l'année / Première séance de l'année à l'essai uniquement...</i> |                 |                                      |             |
| <input type="checkbox"/> 05 Chants d'ados   | mer à 18h00     | <b>459 €</b> (17,00 € / séance)      | <b>34 €</b> |

#### Ateliers « Multi-disciplines »

|   |                   |                                    |              |
|---|-------------------|------------------------------------|--------------|
| <input type="checkbox"/> 06 Mini-tour                                 | ven 20h00/22h30   | <b>810 €</b> (30,00 € / séance)    | <b>60 €</b>  |
| <input type="checkbox"/> 07 Expression vocale & scène                 | lun 20h00/22h30   | <b>729 €</b> (27,00 € / séance)    | <b>54 €</b>  |
| <input type="checkbox"/> 08 Voix et scène pro                         | ven 10h00/12h00   | <b>783 € ou 950 €</b> (financé...) | <b>58 €</b>  |
| <input checked="" type="checkbox"/> 09 Chanter : le corps, la voix... | atelier mensuel ! | <b>882 €</b> (98,00 € / séance)    | <b>113 €</b> |

#### Ateliers « Spécialité »

|  |                 |                                    |             |
|--|-----------------|------------------------------------|-------------|
| <input type="checkbox"/> 10 Projet de scène            | mar 20h00/22h00 | <b>810 €</b> (30,00 € / séance)    | <b>60 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 11 Une voie, la voix épanouie | sam 13h00/16h00 | <b>945 €</b> (35,00 € / séance)    | <b>70 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 12 Voix musiques actuelles    | lun 18h00/20h00 | <b>675 €</b> (25,00 € / séance)    | <b>50 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 13 La voix et le souffle      | sam 11h00/13h00 | <b>675 €</b> (25,00 € / séance)    | <b>50 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 14 S'accompagner au piano     | mer 18h00/19h00 | <b>499,50 €</b> (18,50 € / séance) | <b>37 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 15 S'accompagner à la guitare | mar 19h00/20h00 | <b>499,50 €</b> (18,50 € / séance) | <b>37 €</b> |

**Tarifs préférentiels !** En cas d'inscription à un 2ème atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou d'environ 50 % pour l'atelier "Parole de chanson".

Acompte(s) pour le(s) atelier(s) choisi(s) à reporter au recto du bulletin : ..... €

Date de début d'activité : .....

## REGLEMENT INTERIEUR Ateliers à la carte

### Fonctionnement :

- Les ateliers à la carte ont pour objectifs de permettre à chacun de s'exercer à la chanson ou à ses disciplines corollaires.
- Pour veiller à la qualité de l'enseignement ACP la Manufacture chanson s'engage à ne pas dépasser le nombre maximum d'inscrits indiqué pour chaque module.
- L'INSCRIPTION A L'ANNEE est obligatoire pour tous les ateliers - 27 séances sur l'année (excepté pour les ateliers 04 et 09), d'octobre à juin, en dehors des vacances scolaires zone Paris. Possibilité de désistement sans frais, déduction faite de l'acompte, après 2 séances si l'atelier ne convient pas uniquement durant le mois d'octobre (excepté pour les ateliers 04 et 09) Sauf exception signalée, les spectacles ou présentations de travail organisés sont compris dans les 27 séances, même s'ils ne se déroulent pas le jour de l'atelier. Les horaires annoncés comprennent l'installation et la désinstallation des cours.
- Les inscriptions sont enregistrées à partir du 15 juin de l'année précédent la rentrée dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Une priorité d'inscription est donnée aux adhérents de la saison précédente jusqu'au 15 juillet.
- ATTENTION ! Un atelier n'atteignant pas le nombre minimum d'inscrits peut être annulé. Dans ce cas, les sommes engagées (déduction faite du nombre de séances réalisées) et l'adhésion sont restituées aux participants.
- Dans la limite des places disponibles, il est possible de s'inscrire en cours d'année (après accord de l'intervenant) selon le même principe, c'est à dire, engagement sur la totalité des séances restantes (possibilité d'assister gratuitement à une séance en tant qu'auditeur libre). Paiement des coûts de formation au prorata du nombre de séances et de la totalité de l'adhésion, avant le 1<sup>er</sup> cours.
- Tarifs préférentiels ! En cas d'inscription à un 2<sup>ème</sup> atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou de 50% sur l'atelier "Parole de chanson".
- Les stagiaires participant à un atelier disposent du tarif « T2 » pour les mises à disposition de salles, soit une réduction d'environ 25% sur le tarif adhérent.

### Engagements du Participant :

- Chaque participant s'engage à suivre l'ensemble des cours auxquels il est inscrit, à respecter les horaires et le présent règlement. Comme chaque membre d'ACP la Manufacture Chanson il s'engage à être respectueux du travail des autres, courtois avec tous et à veiller au respect du matériel et des locaux.
- Toute activité commencée est due en totalité sauf dispense accordée par la direction pour motif grave et, dans tous les cas, le paiement de l'adhésion reste acquis par ACP la Manufacture Chanson. Le stagiaire s'engage à acquitter le coût total de sa formation au plus tard lors du 1<sup>er</sup> cours (cf. modalités de paiement ci-dessous).
- Les exercices effectués dans les cours sont propriété d'ACP - la Manufacture Chanson, ils ne peuvent être utilisés par le stagiaire dans ses prestations artistiques futures (sauf autorisation expresse de l'artiste pédagogue concerné).
- Le stagiaire s'engage à accepter par avance et à titre gracieux qu'ACP la Manufacture Chanson puisse faire paraître sur son site Internet ou dans toute autre de ses publications une ou plusieurs photographies, sur laquelle il figurerait, prises à l'occasion d'un cours ou d'une présentation dans le cadre de la formation. De même, pour toute production sonore ou vidéo.

### Modalités de paiement :

L'acompte est encaissable, après confirmation, à partir du 1<sup>er</sup> juillet ou dès réception une fois la rentrée passée.

Le solde du règlement et l'adhésion doivent être effectués en totalité avant le 1<sup>er</sup> cours selon trois possibilités :

1. encaissements annuels : 1 chèque (après déduction de l'acompte) encaissable au 1<sup>er</sup> novembre.
2. encaissements trimestriels : 3 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables aux 1<sup>er</sup> novembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril.
3. encaissements mensuels : 8 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables chaque début de mois de novembre à juin.

ATTENTION ! Aucun chèque post-daté n'est accepté (dater les chèques du jour où ils sont fait et noter au dos la date d'encaissement désirée)

### Lieu des cours :

ACP la Manufacture Chanson, 124 avenue de la République 75011 Paris - métro : Père Lachaise.